

Thématique 3

Comment réussir l'intégration de l'agro-écologie avec les citoyens et les territoires ainsi que l'aval et les consommateurs ?

Les thématiques précédentes sont d'avantage focalisées sur la transition des modes de production. Cette transition doit être connectée avec l'aval afin d'encourager, reconnaître et valoriser les efforts faits par les producteurs tout en répondant aux demandes des consommateurs, des citoyens, des territoires.

La réussite de la transition passe par un renforcement des liens avec les consommateurs, les citoyens, les territoires, qui peuvent par leurs choix encourager des modes de production plus écologiques ou, plus largement, en cohérence avec leurs attentes d'évolution sur les plans environnemental, socio-économique, territorial, éthique ou de santé.

L'intégration de la transition agro-écologique vers l'aval s'inscrit dans la bio-économie, c'est à dire la production, la mobilisation et la valorisation des bio ressources, qui permet à la fois de créer de la valeur pour les secteurs agricoles et forestiers et de créer de nouveaux produits et débouchés et des alternatives aux produits issus des énergies fossiles pour les consommateurs. La bio-économie contribue à la transition écologique tout en respectant l'équilibre entre sécurité alimentaire et besoins non alimentaires et en préservant les écosystèmes.

Trois ateliers sont proposés :

- Le premier est dédié au continuum production - consommation de denrées alimentaires ;
- Le second au continuum production – consommation de produits bio-sourcés non alimentaires ;
- Le troisième aborde les modes de gouvernance propices à cette intégration avec l'aval, les consommateurs, les citoyens et les territoires.

- **L'intégration de l'agro-écologie vers l'aval, chaînes de valeurs dans le domaine alimentaire**

La transition agro-écologique nécessite des changements de fonctionnement de l'exploitation, amenant un allongement de rotations avec la mise en place de nouvelles cultures, des modifications dans les assolements, une adaptation de l'élevage (nouvelle race, produits différents selon l'âge et la conformité...), le redéploiement de systèmes de production mixtes alliant cultures, élevage ainsi que l'agroforesterie à l'échelle de l'exploitation ou du territoire. Ces changements nécessitent des investissements, un temps d'adaptation, une modification des produits livrés en sortie d'exploitation mais également des filières de transformation et l'identification de marchés rémunérateurs. La diversification agricole est aussi une réponse aux demandes des consommateurs s'engageant dans des modifications de leur comportement alimentaire.

Les projets exposés permettront de mettre en avant notamment :

- les pistes de création de valeur, de reconnaissance des efforts faits par les agriculteurs, les nouveaux modes de leur rémunération, ainsi que la diversification des sources de revenus ;
- les modes de mobilisation de l'aval ou de constitution de nouveaux circuits de valorisation qui améliorent la faisabilité économique des transitions ;
- les approches cohérentes de rémunération des services environnementaux fournis par les agriculteurs à la société par le marché...

- **L'intégration de l'agro-écologie vers l'aval, chaînes de valeurs dans le domaine non alimentaire**

La bio-économie contribue à la transition écologique vers une économie décarbonée (fondée sur du carbone renouvelable et non plus du carbone fossile) et à fournir des revenus complémentaires pour les agriculteurs. L'implantation de cultures intermédiaires et de nouvelles cultures est un moyen de réaliser la transition agro-écologique, en permettant la création de nouvelles chaînes de valeur en lien avec de nouveaux acteurs (de la recherche, la transformation, l'industrie, la commercialisation, la construction...) : fibre textile, latex, biomatériaux, biochimie, cosmétique... Un autre moyen favorable à la transition est la valorisation des coproduits animaux ou végétaux à travers la structuration des filières dédiées.

L'agro-écologie vise le bouclage des cycles de la matière, sur l'exploitation et à l'échelle territoriale. L'agriculture œuvre ainsi à la diminution et la valorisation des déchets qu'ils soient agricoles et agroalimentaires (par exemple par la méthanisation ou le compostage), ou urbains et industriels (valorisation de matière organique). L'agriculture s'inscrit donc dans l'économie circulaire et est motrice de nouvelles dynamiques territoriales.

S'agissant de l'énergie issue de la biomasse, par-delà la consommation de l'énergie directement sur l'exploitation, la valorisation des effluents (méthanisation...) ou de la biomasse (taillis, taille des haies...) contribuent au développement des énergies renouvelables et à la sobriété et l'efficacité énergétique, le plus souvent sur un territoire de proximité.

L'organisation de l'ensemble de ces nouveaux circuits de valorisation nécessite de tisser des nouveaux liens entre acteurs.

- **Modes de gouvernance propices à cette intégration avec les citoyens et les territoires ainsi que l'aval et les consommateurs.**

L'agro-écologie ou encore la gestion durable des forêts, en s'appuyant sur les interactions biologiques, vise à concilier la production de produits agricoles ou forestiers marchands et des services environnementaux. Ces services environnementaux rentrent dans le champ des biens publics - et biens communs – qui relèvent d "interventions publiques" et nécessitent des modes de gouvernance innovants.

Ces interventions publiques peuvent intervenir à différentes échelles : l'Union Européenne, le niveau national, des initiatives locale ou territoriale ; elles peuvent aussi associer de nouveaux acteurs, des associations, des agences, des entreprises, des citoyens..., réunis selon des modes de gouvernance exemplaires.

Certains projets partenariaux de l'agro-écologie sont de bons exemples de mode de gouvernance autour de la gestion de l'eau d'un point de vue qualitatif (eau potable notamment) et quantitatif, de la préservation de la biodiversité et la restauration des habitats, la lutte contre le dérèglement climatique et les pollutions de l'air...

Les modes de gouvernance peuvent également lier des interventions publiques et des démarches d'acteurs privés : la labellisation publique (telle l'agriculture biologique, la haute valeur environnementale), des marques privées (des labels verts...)...

Par ailleurs, parmi les projets présentés dans cet atelier, certains mobilisent et/ou analysent différentes politiques publiques sur un territoire ; ils peuvent ainsi alimenter les réflexions sur la cohérence entre, par exemple, la Politique Agricole Commune, les différentes directives environnementales européennes, les politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, l'accès au foncier etc. Enfin, certains projets travaillent sur les modes de financement des biens publics environnementaux (mesures agro-environnementales à engagement de résultats, paiements pour services environnementaux).